

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 29 JANVIER 2024 – 20 H

PRÉSENTS : Ghislaine DUPUY – Nicolas REY – Jean-Jacques RAFFIN - Christophe VUILLEMIN - Guillaume GARIN - Gérard DUTEL – Pierre-Jean LAFFAY

ABSENT EXCUSÉ : Sylvie GANGLOFF (pouvoir à Ghislaine DUPUY) – Véronique DEBERT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Nicolas REY

Le conseil municipal approuve et signe le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2023.

1/ SALLE D'ANIMATION RURALE

Point sur les travaux :

Nicolas REY, Premier Adjoint, informe de l'avancement des travaux : les portes extérieures sont posées, le garde-corps du boulodrome également, l'emplacement de l'autolaveuse a été déterminé avec Pierre-Jean LAFFAY.

Un devis a été demandé pour faire procéder au nettoyage des murs intérieurs de la salle, une fois les travaux terminés. À noter que les murs n'ont pas subi de modifications importantes ; mais ils n'ont pas été nettoyés depuis la construction initiale il y a 36 ans. Leur nettoyage n'a pas été prévu au marché, mais il va s'imposer car ils dénotent eu égard à la réfection globale.

Nicolas REY présente les devis reçus pour la fabrication et la pose du bar. C'est le devis le moins-disant qui a été choisi à l'unanimité des membres présents, pour un montant de 4.275 € HT, Le devis de la SAS CUISSON, titulaire du lot n° 8 (électricité) est également accepté à l'unanimité pour un montant de 1.033,24 € HT ; ce sont des travaux non prévus au marché initial, incluant l'éclairage du bar à venir, des prises supplémentaires dans la salle de convivialité et l'alimentation du sèche-mains dans les sanitaires.

Inauguration : la date sera fixée très rapidement avec le Club de Basket.

Assurance « dommage-ouvrage » :

Madame le Maire informe que des précisions complémentaires ont été demandées quant aux propositions précédemment adressées par deux assureurs, suite à sa réunion de travail du 15 janvier avec Sylvie GANGLOFF.

2/ PONTS

Point sur les dossiers

Madame le Maire informe de son intervention auprès de Monsieur le Sous-Préfet quant au refus des propriétaires de signer la convention nécessaire au Dossier Loi sur l'Eau sur leurs parcelles impactées pendant la durée des travaux, sans garantie préalable du service gestionnaire de la PAC,

Les services de la DDT 42 (Environnement et Police de l'Eau) ont répondu que le Dossier Loi sur l'Eau pouvait finalement être déposé dès l'instant où il était prouvé que les conventions étaient en cours de négociation auprès des propriétaires. Madame le Maire fait part de son rendez-vous téléphonique avec Jean-Jacques RAFFIN et le Chef de Service de la PAC ; la DDT confirmera la procédure qui doit être suivie par les agriculteurs pour qu'ils n'aient pas de soucis au niveau du paiement de la PAC et que la commune ait communication de la perte de la subvention PAC pour les exploitants suite à l'emprise sur les parcelles

concernées. Il y aura lieu de voir quel sera le dédommagement à prévoir à destination des propriétaires.

Le Conseil Départemental alloue une subvention exceptionnelle de 30.000 € pour les travaux à réaliser sur le pont sur le Regnard, estimés à 255.000 €.

Madame le Maire fait part au Conseil que le dossier concernant l'estimatif des travaux à effectuer sur les quatre ponts a pris du retard et devrait nous parvenir dans le courant du mois de février. Les demandes de subvention seront immédiatement adressées à CEREMA et à l'État et le dossier déjà déposé au titre des amendes de police 2024 pourra ainsi être complété.

3/ VOIRIE

Madame le Maire informe que les passages de roues de la descente de chez Liange ont été bétonnés avant Noël. Les mêmes travaux sont également terminés sur le chemin de Montmain, avec interdiction de circuler jusqu'au 05 février, pour tenir compte du délai de séchage du béton.

4/ DEMANDES DE SUBVENTION

Madame le Maire présente les demandes suivantes des deux associations suivantes :

Association	Motif	Subvention allouée
<u>Cantine scolaire</u>	750 €/an + remboursement des frais téléphoniques, contrat initialement au nom de la mairie (419,88 €/an)	1.170 € (à l'unanimité des membres présents)
<u>L'Hirondelle</u> (récupère et soigne les animaux sauvages)	Une intervention a été faite sur Sainte Colombe-sur-Gand	Subvention exceptionnelle 40 € (4 voix + 1 pouvoir POUR, 3 voix CONTRE)

5/ RYTHMES SCOLAIRES

Les services de la DSDEN demandent aux communes de se prononcer sur le rythme scolaire de leurs écoles pour la rentrée 2024/2025. Les semaines peuvent être organisées sur quatre jours ou cinq jours (classe le mercredi matin). Au R.P.I. Saint Cyr/Sainte Colombe, la semaine est organisée sur quatre jours. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, souhaite maintenir le rythme scolaire sur quatre jours. L'avis des enseignants et des Parents est également sollicité.

6/ ZONE ARTISANALE

Nicolas REY, en charge des bâtiments communaux, fait part d'une infiltration d'eau, certainement due à la fonte de la neige, dans la salle d'exposition de La Rumeur Libre. Le service technique communal a pu combler les interstices avec du silicone. Il profite de cette information pour ouvrir la parenthèse d'une fuite d'eau au-dessus du plafond de la cuisine du Bistrot des Colombes. La SARL ANDRÉ-RAFFIN doit intervenir rapidement.

Monsieur REY informe qu'il a rencontré Monsieur IACOVELLA, représentant de LA RUMEUR LIBRE, pour échanger sur différentes problématiques concernant la gestion des locaux. Il fait également part du contact téléphonique avec le propriétaire riverain, SAINTE COLOMBE CONSULTANTS, représentée par Monsieur Alain GERMAIN, au sujet de la

régularisation cadastrale à intervenir sur la descente de l'accès au parking de la zone artisanale (une partie appartient au riverain) et la servitude de passage pour l'accès au sous-sol.

Jean-Jacques RAFFIN, Adjoint à la Voirie, confirme qu'il est dans l'attente d'un rendez-vous avec EIFFAGE quant au chiffrage de l'enrobé du parking.

7/ C.C.F.E. - PACTE FINANCIER – ATTRIBUTION DE COMPENSATION – COTISATION SDIS

Ces trois sujets pour lesquels la C.C.F.E. nous demande de délibérer seront inscrits au prochain ordre du jour.

8/ QUESTIONS DIVERSES

- **École** : les nouvelles boîtes aux lettres DECAYEUX ont été posées par le service technique de la commune.
- **Illuminations de fin d'année** : Bertrand MUSELLE doit faire le point avec Pascal CHASSAGNE, sur les motifs réparables ou non.
Une réunion avec Madame le Maire, Jean-Jacques RAFFIN, Gérard DUTEL, Guillaume GARIN, Pierre-Jean LAFFAY et Pascal CHASSAGNE est fixée au lundi 12 février 2024 à 09 H 00 en Mairie.
- **Conseil des Maires en CCFE** : Nicolas REY y a remplacé Madame le Maire, souffrante, ont été principalement abordés : le devenir du service des Urgences de l'Hôpital de Feurs ; le développement d'une coopérative agricole (projet commun CCFE et Communauté des Communes Loire Forez) pour la livraison des cantines, EHPAD et particuliers, en circuit court ; ainsi que le Contrat Santé, projet conjoint CCFE/ARS, visant à rendre les personnes actrices de leur santé en anticipant via l'alimentation, notamment.
- **Peintures à la SAR** : il sera nécessaire, après le nettoyage des murs, d'en repeindre les parties basses. Un étudiant sera recruté pour une ou deux semaines, dans le courant du printemps.
- **Formation AMF « Le Maire et les édifices religieux »** : Madame le Maire s'y est inscrite (mercredi 27 mars à Montrond-les-Bains).
- **Micro-Folies** : organisée et totalement financée par la CCFE, cette exposition itinérante sera à Sainte Colombe du 25 au 29 mars 2024. Il s'agit de visiter gracieusement différents musées via le port de casques virtuels. Sans rendez-vous préalable, elle est destinée à tout public avec des plages horaires plus spécifiquement dédiées aux scolaires. Des informations précises nous seront communiquées par la CCFE dans les prochains jours.
- **Commission voirie** : la poursuite du travail sur les chemins ruraux et voies communales aura lieu samedi 10 février 2024 à 09 H 00 en Mairie.

Prochaines séances du Conseil Municipal :
Vendredi 1^{er} mars 2024
Vendredi 05 avril 2024 (avec le C.C.A.S.)

Séance terminée à 23 H